

**SciencesPo**



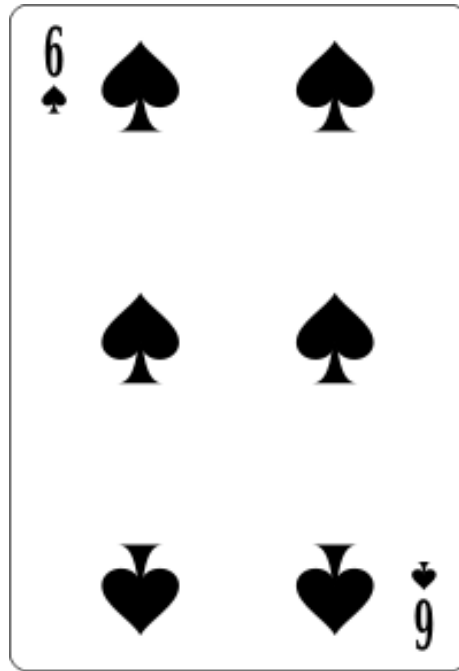
Séminaire

**L'économie politique  
de l'industrie de la défense en Europe**

La France et l'Allemagne dans la politique européenne de la sécurité  
Freie Universität Berlin, 12-13 Janvier 2018

Dr. Samuel B.H. Faure  
[samuel.bh.faure@alumni.harvard.edu](mailto:samuel.bh.faure@alumni.harvard.edu)

# VI. Expliquer l'internationalisation de l'industrie de la défense en Europe



# Plan de la partie VI

- Étude du texte de deVore (2014) en groupe
- Reprise du texte de deVore : argument, apports, limites
- Conclusion
- Questions
- Débat en guise d'ouverture au séminaire

# VI. Quels effets génèrent les organisations européennes de l'armement sur la prise de décision ?

- Problématique et argument explicatif de DeVore (2014) ?
- Quels apports ?
- Quelles limites ?



# Problématique

- Relation entre (a) les prises de position des acteurs nationaux et (b) la structure des organisations d'armement européennes
- Dilemme entre (a) les différents types d'acteurs qui cherchent à générer du changement institutionnel par la défense de leurs intérêts et (b) la réalisation de collaborations européennes efficaces
- Comment les organisations d'armement européennes incluent ou excluent les acteurs politiques, militaires et industriels des processus décisionnels ?

**Table 1.** Objectives and preferences of actors in armaments sector.

Group	Objective	Preference
Armed forces	Maximize their state's military power by acquiring cost-effective weaponry	<i>Liberal policies</i> that enable them to buy the most effective weapons regardless of who produces them
Firms	Maximize their profits and long-term technological viability	<i>Protectionism</i> against potential commercial threats and <i>liberal</i> export policies towards potential markets; generally seek to <i>suppress competition</i>
Elected leaders	Promoting their state's security, while also winning re-election and encouraging economic growth	<i>Balancing</i> electoral, military and economic considerations leads to satisficing behaviour in each of these areas
International bureaucracies	Maximizing their own size, wealth and autonomy	<i>International cooperation</i> is an objective to be pursued in its own right

# Argument explicatif

- La structure des organisations européennes d'armement a un effet majeur sur:
  - (1) Les préférences des acteurs nationaux (politiques, militaires et industriels)
  - (2) Les résultats des projets en collaboration
- (1) Plus probable que les acteurs atteignent leurs préférences politiques quand... ils participent aux processus décisionnels à l'échelle européenne
  - Ex. Avantage des acteurs militaires à être intégrés aux premières organisations européennes de l'armement, obligeant les entreprises à prendre en compte leurs demandes opérationnelles

# Argument explicatif

- (2) Mais l'influence des préférences des acteurs ne se transforme pas mécaniquement en production d'armements "européens".
  - Pourquoi ? Les acteurs « outsiders » peuvent contrecarrer la progression des projets en collaboration européenne
  - Ex2a. Acteurs politiques : peuvent arrêter un projet s'il y a un décalage avec leurs ambitions électorales
  - Ex2b. Acteurs industriels : peuvent influencer leurs gouvernements (lobbying) s'ils constatent que ça va dans le sens de leurs intérêts

# Conclusion

- Donc, le succès d'un projet en coopération européenne dépend :
  - 1) de la manière dont les acteurs poursuivent et activent leurs préférences au sein des organisations
  - 2) mais aussi de la manière dont les acteurs « outsiders » contrecarrent les initiatives prises par les acteurs « insiders »



# Principaux apports

- Argumentation claire, démonstration transparente
- Perspective *macro* donne une impression de « puissance analytique » (montée en généralités ++)
- Ne pas considérer l'État comme un ensemble homogène d'acteurs mais hétérogène : acteurs politiques, administratifs et industriels
- Approche historique : analyse des processus

# Principales limites

- Sur le plan théorique :
  - Théorie du choix rationnel (logique de conséquences) discutable : l'acteur est-il si réfléchi que cela ?
    - Biais scolastique : confusion entre « les choses de la logique et la logique des choses » (Bourdieu 2017)
  - Tendance fonctionnaliste (un type d'acteur, un type de préférence) réfutée par des enquêtes empiriques (Genieys, Michel 2006)
  - Niveau d'analyse institutionnel : les acteurs individuels ne comptent pas ?
- Sur le plan empirique :
  - Pas de données de première main
  - La Commission européenne, l'AED et l'OCCAR (3<sup>e</sup> génération)
    - analogues ?
    - Surestimation de leur importance ? → « substantial staff » (OCCAR, 48 agents; AED, 110) (442) ; « a large permanent staff » (AED) (452)
  - Erreur : article 296 TUE (453) remplacé article 346 TFUE depuis Lisbonne (2009)

# Article 346 TFUE (ex article 296 TCE)

## *Article 346* (ex-article 296 TCE)

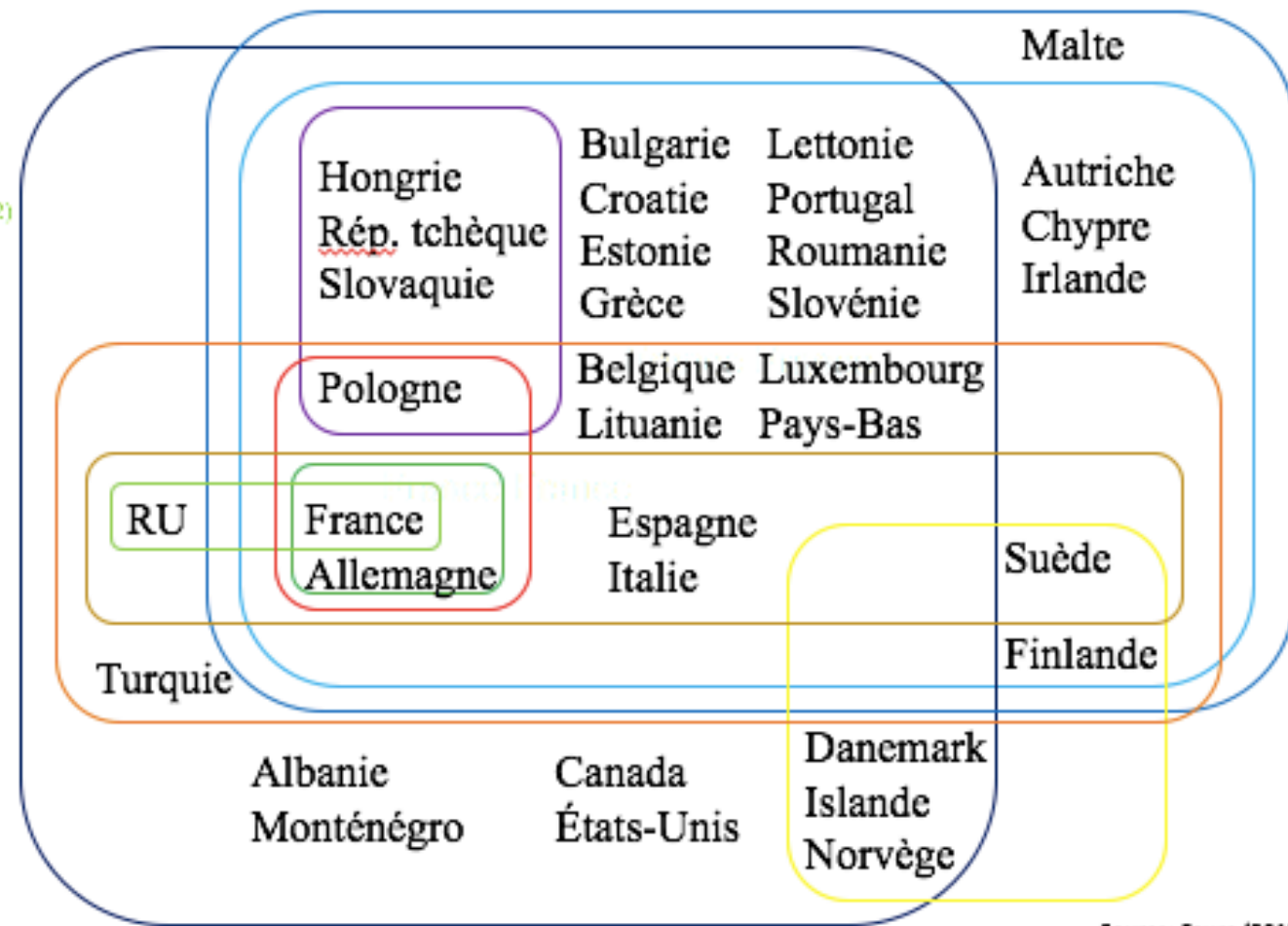
1. Les dispositions des traités ne font pas obstacle aux règles ci-après:
  - a) aucun État membre n'est tenu de fournir des renseignements dont il estimerait la divulgation contraire aux intérêts essentiels de sa sécurité,
  - b) tout État membre peut prendre les mesures qu'il estime nécessaires à la protection des intérêts essentiels de sa sécurité et qui se rapportent à la production ou au commerce d'armes, de munitions et de matériel de guerre; ces mesures ne doivent pas altérer les conditions de la concurrence dans le marché intérieur en ce qui concerne les produits non destinés à des fins spécifiquement militaires.
2. Le Conseil, statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission, peut apporter des modifications à la liste, qu'il a fixée le 15 avril 1958, des produits auxquels les dispositions du paragraphe 1, point b), s'appliquent.

# Conclusion

**Bilatéralisme**  
 Traité de l'Élysée (1963, 2)  
 Traités de Lancaster II.(2010, 2)

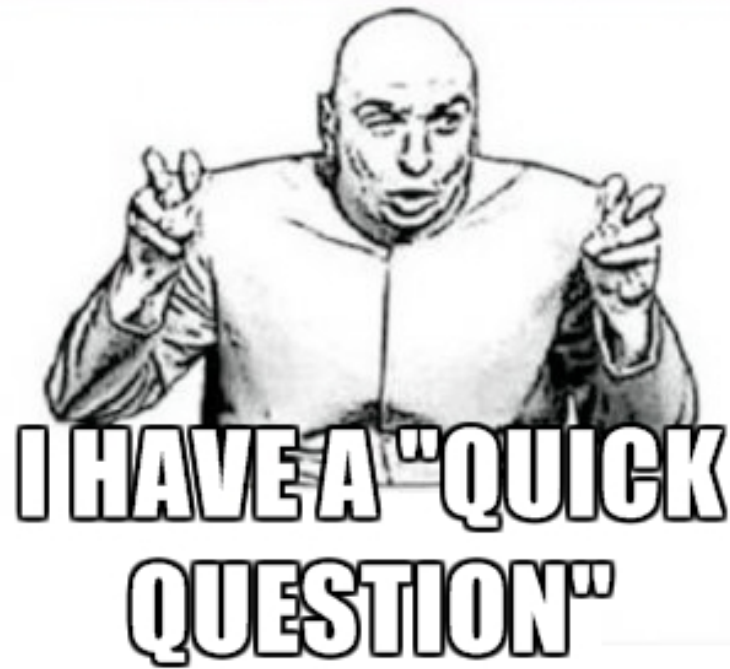
**Minilatéralisme**  
 Groupe de Visegrad (1991, 4)  
 Triangle de Weimar (1991, 3)  
 OCCAR (1996, 6+7)  
 Laï (2000, 6)  
 Nordeica (2009, 5)

**Multilatéralisme**  
 OTAN(1949, 29)  
 UE-PSDC (2001, 26)  
 UE-PESCO (2017, 25)



Source: Faure (2017)

# Questions



Débat en guise d'ouverture

Comment l'industrie de la défense  
pourrait être gouvernée  
en 2030 ?

# Remerciements et conférence



- **Présentation, lundi 15, 4.15, Ihnestr. 26, salle 202 : 'The politics of 'flexilateralism' in Europe. Explaining the future of Franco-British defence co-operation'**
- **Contact**
  - [samuel.bh.faure@alumni.harvard.edu](mailto:samuel.bh.faure@alumni.harvard.edu)
  - <https://samuelbhfaure.com/>